

# **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31.05.01 Convocation du 22.05.2001

Compte rendu affiché le 4 juin 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élu : D. FERNANDES

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. POINT, CHATUT, Mme  
BOUHEY, MM. RODRIGUEZ, OLLIVIER

Réf. : BJ/LDA

**Présents :**

**Objet : NOMINATION COMMISSION  
COMMUNALE IMPÔTS DIRECTS**

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,  
WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILL,  
M. GOSSET, Mme DURAND, MM. CHRETIN,  
FERNANDES, Mmes PERRIN, DESVIGNES,  
M. MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT,  
Mme LABASOR,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	26
votants	29

**Absents représentés :**

M. FAURE par M. FERNANDES - M. AUROY par  
M. GONDELAUD - Mme BERRA par Mme GUERIN.

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés après le renouvellement général des conseils municipaux.

Il précise qu'à la suite des récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Cette commission -outre le Maire ou l'adjoint délégué- qui en assure la présidence, comprend huit commissaires dans les communes de + 2 000 habitants.

Les huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur des Services fiscaux, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Il indique enfin que la désignation des personnes appelées à siéger à la CCID est faite selon les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales (scrutin de liste et secret).

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1650,
- Fixe comme suit la liste de présentation nécessaire au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 31 mai 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 27 Juin 2001

- de la publication le 28 Juin 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 Juin 2001

## **COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Marie-Louise GUERIN	Marc RODRIGUEZ
René FAURE	Jean-Claude OLLIVIER
Jean-Georges POINT	Jacques MEYER
Gilles CHATUT	Sylvie VEYRIER
Jeannine BOUHEY	Danièle BROSSARD
Michel AUROY	Maurice BERNE
Jean-René SALAGNAC	Michel VERGNAIS
Catherine LAPLANCHE	Jean MACHURAT
Marinette WYMAN	Valérie GLATARD
Myriam MARMONIER	Nataly DURAND
Nora BERRA	Bernard CHRETIN
Martial GONDELAUD	Carlos Daniel FERNANDES
Claire ZUILI	Christine PERRIN
Jean-Pierre GOSSET	Isabelle DESVIGNES
Danièle MILLET	Eric BELLOT
Youcef BOUREZG	Nathalie LABASOR